

## Communiqué de presse Conseil communal

### Dès le 1<sup>er</sup> juin 2023 Rocade au sein du Conseil communal

En date du 1<sup>er</sup> juin 2023, le Conseil communal a décidé d'effectuer une rocade de certains services entre le dicastère de l'Urbanisme, de la Mobilité et de l'Agglomération (DUMA) et le dicastère des Affaires Sociales, de la Culture, et de la Santé (DASCS).

Il s'est avéré que d'importantes divergences de vue ont été constatées entre Cédric Dupraz et les collaborateurs et collaboratrices du dicastère DUMA, altérant notablement l'ambiance de travail. Le Conseil communal a, par conséquent, décidé de ne pas laisser les choses se dégrader en effectuant une analyse de la situation et du climat de travail dans les services concernés. Il en est ressorti des problèmes de communication et de management qui ont, au fil des mois, détérioré l'atmosphère général de travail.

Afin de permettre un retour rapide à la sérénité, et avec le plein accord de la part de Cédric Dupraz, le Conseil communal a décidé notamment d'effectuer une rocade, effective au 1<sup>er</sup> juin 2023, entre les services du conseiller communal concerné et ceux de Philippe Rouault. Celui-ci reprend par conséquent le dicastère de l'Urbanisme, de la Mobilité, de l'Agglomération et de la Santé (DUMAS), sans le tourisme, les jumelages et l'exo-musée. Cédric Dupraz, quant à lui, prend la tête du dicastère des Affaires Sociales et de la Culture (DASC), y-compris l'exo-musée, le tourisme et les jumelages. À noter que la présidence du Conseil communal reste assumée par Cédric Dupraz jusqu'à fin juin 2023, comme prévu réglementairement.

De plus il a été décidé de mettre en place un suivi de coaching et d'aide au management pour ces deux responsables de dicastère.

Avec des services tels que le tourisme, la culture ou encore l'exo-musée, le Conseil communal est convaincu que Cédric Dupraz a toutes les compétences pour mener à bien de nouveaux projets dans ces domaines.

Contact et complément d'information : Claude Dubois, vice-président du Conseil communal  
Tél. 079 408 73 63

Le Locle, le 30 mai 2023